







FICHE INFO PATIENTES

J'ENVISAGE UNE GROSSESSE, JE SUIS ENCEINTE, JE PEUX ME FAIRE VACCINER

Avant la grossesse



- → Rougeole oreillons rubéole (ROR)
- → Varicelle
- Ces 2 vaccins sont à réaliser avant votre grossesse : vérifiez votre statut vaccinal auprès de votre médecin ou sage-femme.
- Un délai d'un mois est nécessaire entre la vaccination et le début de votre grossesse



Pendant la grossesse



Grippe

La vaccination contre la grippe est recommandée quel que soit le stade de votre grossesse. Votre médecin, pharmacien, sage-femme ou infirmier pourra vous le prescrire avant la période d'épidémie.

Covid-19

La vaccination contre le Covid-19 est fortement recommandée dès le 1^{er} trimestre. Renseignez-vous auprès de votre professionnel de santé sur les recommandations en cours.

Coqueluche

La vaccination contre la coqueluche est recommandée à partir du 2^e trimestre, et de préférence entre le 5^e et le 8^e mois. Un rappel devra être effectué à chaque grossesse.

Virus respiratoire syncitial (VRS)

La vaccination est recommandée entre la 32° et la 36° semaine d'aménorrhée, entre septembre et la fin de la période endémique. Un délai de 14 jours avec la vaccination contre la coqueluche est préconisé. Pour protéger votre enfant, un second choix de traitement existe, sous la forme d'anticorps administrés à votre bébé directement après la naissance.

N'hésitez pas à vous informer auprès d'un professionnel de santé!

Ressources

- Site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes •
- Calendrier vaccinal

Site internet de l'ANSM - Dossiers thématiques : <u>Vaccination et grossesse</u> / <u>Vaccins</u> contre le Covid-19 et femmes enceintes